



5 rue de Brest 22000 SAINT BRIEUC

SAINT BRIEUC le 11 février 2011

**Objet : Trésorerie de TREGUIER**

Monsieur le Maire,

Notre organisation syndicale prend acte de la diffusion par voie de presse, des difficultés qu'occasionne le sous-effectif de la trésorerie de TREGUIER.

Votre mécontentement rejoint celui des syndicats de la DDFIP et en particulier le syndicat FO DGFIP.

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons la politique de suppression d'emplois statutaires ainsi que l'arrêt des fermetures de trésoreries.

Force est de constater que la réduction drastique des effectifs, émanation de la LOLF et de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), conduit à une situation dramatique et pesante dans le fonctionnement du service public.

Dans notre département, on assiste depuis plusieurs années à des fermetures de Trésoreries, la dernière en date étant celle de PLOUBALAY.

Dans la filière gestion publique vingt deux emplois sont supprimés en 2011 alors que l'Administration centrale sait pertinemment que le seuil de tolérance est dépassé.

Cette situation conduit, à « hiérarchiser » les priorités et ainsi à abandonner certaines missions dévolues à notre administration. Le souhait à peine voilé est d'externaliser dans le futur vers le privé donc en définitive de démanteler le service public, alors que l'usager, le contribuable et les élus(es) souhaitent une proximité de service.

Comme vous le constatez, les services sont désorganisés et disparaissent les uns après les autres.

Dès lors, en aucun cas, les agents et les comptables des trésoreries ne peuvent en être tenus pour responsables. La responsabilité première en incombe au gouvernement qui en réduisant les moyens humains et matériels, menace implicitement l'action de l'Administration sous prétexte d'économies...Cela n'empêche pas ce pouvoir d'asseoir la théorie de l'efficacité, en imposant une pression constante sur les résultats et les objectifs. Peut-on les atteindre si l'humain ne suit pas ?

Pour notre part, nous exigeons que la pérennité de tous les postes comptables, notamment celui de TREGUIER soit garantie et que les effectifs soient en adéquation avec les missions pour l'ensemble des services.

Au cas particulier, trois agents de la trésorerie de TREGUIER font valoir leurs droits à la retraite en 2011, dont deux avant cet été. Dorénavant et déjà, la question du remplacement se pose et doit être résolue par l'administration.

Bien entendu nous continuerons à porter ces revendications à la Direction Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor et, par l'intermédiaire de notre syndicat national à la Direction Générale des Finances Publiques.

Sans préjuger de la position des autres syndicats au niveau départemental que nous allons solliciter, nous sommes disponibles pour engager une démarche commune ou complémentaire pour qu'il soit remédié, dans les plus brefs délais, à la situation intenable de la trésorerie de TREGUIER.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments cordiaux et respectueux.

Pour FO DGFIP 22  
Le secrétaire

Yves LE VAILLANT

Contacts : [fo.022@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.022@dgfip.finances.gouv.fr)

Michel GUEGUEN tél 06 82 92 10 36  
Yves LE VAILLANT tél 06 82 17 58 98